

## Le déménagement des Archives diplomatiques à La Courneuve

Françoise Aujogue, Isabelle Richefort

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Aujogue Françoise, Richefort Isabelle. Le déménagement des Archives diplomatiques à La Courneuve. In: La Gazette des archives, n°238, 2015-2. Les archives des administrations centrales et des opérateurs de l'Etat : bilan et perspectives (2001-2014). Actes des ateliers de la section des archivistes des administrations centrales. pp. 141-148;

doi : 10.3406/gazar.2015.5266

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2015\\_num\\_238\\_2\\_5266](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2015_num_238_2_5266)

---

Document généré le 01/02/2018

# Le déménagement des Archives diplomatiques à La Courneuve

---

Françoise AUJOGUE

Isabelle RICHEFORT



L'entrée principale du bâtiment de La Courneuve

© Atelier photographique du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), décembre 2013.

Le déménagement des Archives diplomatiques vers le nouveau centre, construit à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, de 2006 à 2008, a porté sur soixante kilomètres linéaires d'archives réparties sur onze sites dont huit à Paris, deux à Nantes et un à Colmar<sup>1</sup>. Au terme de longues recherches d'une nouvelle implantation, il a nécessité un important travail de conception et de préparation des collections avant que n'interviennent les opérations de transfert proprement dites, qui ont mobilisé toutes les forces des services parisiens de la direction des Archives pendant dix-huit mois, de décembre 2008 à juillet 2010.

## Recherche et conception de la nouvelle implantation

Dans son discours prononcé lors de l'inauguration du bâtiment de La Courneuve, le 3 septembre 2009, le ministre des Affaires étrangères, M. Bernard Kouchner, déclarait :

« Le site de La Courneuve est l'aboutissement d'un long cheminement : il a fallu près de sept décennies pour passer du constat – l'inadaptation des locaux du Quai d'Orsay à la conservation et à la communication des archives diplomatiques – à la décision politique de construction d'un nouvel emplacement, puis encore dix années entre la prise de décision et l'inauguration d'aujourd'hui »<sup>2</sup>.

Dès les années 1930, en effet, les locaux d'archives du Quai d'Orsay se sont révélés insuffisants, mais la recherche d'une nouvelle localisation, lancée dans les années 1960, ne fut reprise de manière active que dans les années 1990, au vu de la situation suivante :

- la saturation et la dispersion des dépôts existants ;
- l'inadaptation des espaces d'accueil du public ;

---

<sup>1</sup> Voir également : WATEL (Françoise), « Les leçons du déménagement des archives du ministère des Affaires étrangères et européennes à La Courneuve : déroulement et conséquences », *La Gazette des archives*, n° 226 (2012-2), Paris, Association des archivistes français, p. 179-190 ; WATEL (Françoise) et AUJOGUE (Françoise), « L'organisation et la planification du déménagement des archives du ministère des Affaires étrangères », *Support tracé, revue de l'association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques (ARSAG)*, n° 10, 2010, p. 137-143 ; MENDELSON (Jean), « Nouvelle installation des archives diplomatiques à La Courneuve », *Bulletin de l'AROM*, n° 19, décembre 2009, p. 24-25.

<sup>2</sup> Discours d'inauguration de La Courneuve par Bernard Kouchner, le 3 septembre 2009.

- les insuffisances techniques d'une installation devenue obsolète ;
- l'impossibilité de maintenir durablement les archives au Quai d'Orsay.

Plusieurs possibilités ont alors été envisagées, y compris celles de la réutilisation, après adaptation, d'un bâtiment existant, notamment la bibliothèque de l'Arsenal, le site Laennec, le site de l'IGN, rue de Grenelle, et le musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie de la Porte Dorée. Arrêté par M. Hubert Védrine en 2000, le choix d'une implantation à La Courneuve a été confirmé par ses successeurs, MM. Dominique de Villepin, Michel Barnier et Philippe Douste-Blazy, et entériné par la commission des Archives diplomatiques animée par M<sup>me</sup> Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

À la suite de l'acquisition d'un terrain de 20 000 mètres carrés auprès de Réseau ferré de France, le concours d'architecture organisé en 2001 a été remporté par l'architecte Henri Gaudin, qui avait déjà l'expérience de la réalisation d'un bâtiment d'archives, celui du centre des Archives de Paris. Une procédure classique sous maîtrise d'ouvrage publique a ensuite été lancée. L'architecte a procédé aux études techniques jusqu'au dossier de consultation des entreprises.

Le projet a été exécuté selon une procédure de type partenariat public-privé. Après un appel public à la concurrence, c'est un groupement dirigé par ICADE (filiale de la Caisse des dépôts) qui a été choisi comme opérateur pour la construction du nouveau bâtiment. Les travaux ont débuté en octobre 2006 et le nouveau bâtiment a été livré le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le nouveau centre des Archives diplomatiques, qui déploie une surface totale utile de vingt mille mètres carrés, est organisé en deux espaces principaux : d'une part, un bâtiment de grande hauteur qui abrite les magasins des archives diplomatiques ainsi qu'une zone de bureaux (2 400 mètres carrés) et, d'autre part, les espaces de consultation et de conférences destinés au public.

Le quasi-doublement de la capacité de stockage (douze mille mètres carrés, soit quelque cent trente kilomètres linéaires, contre sept mille mètres carrés précédemment, à peine soixante-dix kilomètres linéaires) et l'attention portée aux équipements nécessaires à la conservation des fonds et des collections dans des conditions optimales révèlent l'importance accordée par le ministère des Affaires étrangères à son rôle de dépositaire de la mémoire de l'action diplomatique de la France.

Par ailleurs les soins particuliers consacrés à l'accueil du public traduisent la volonté du ministère de faire connaître et de valoriser son patrimoine

exceptionnel, tant par l'amélioration des conditions de communication des documents aux chercheurs que par l'organisation de visites et d'événements ouverts à un public plus large et plus diversifié. Les infrastructures d'accueil et de support (auditorium, salles d'exposition, de réunion et de formation, restauration, ateliers techniques, etc.) représentent ainsi 3 700 mètres carrés et la consultation des archives bénéficie d'une surface de plus de 1 700 mètres carrés (contre seulement 220 mètres carrés dans les anciennes emprises parisiennes de la direction des archives).

## **Le travail préparatoire au déménagement**

Parallèlement à la recherche d'une localisation, l'équipe des Archives diplomatiques s'est documentée auprès de la direction des Archives de France et de différents services d'archives nationales à l'étranger (Angleterre, Allemagne et États-Unis) sur les constructions de bâtiments récentes répondant au mieux aux nécessités de la conservation et de la valorisation des fonds, aux attentes du public et aux besoins du personnel.

Des groupes de travail ont été mis en place au sein de la direction des Archives en vue d'associer les agents, selon leurs domaines de compétence et leur intérêt, à la définition des besoins dans les zones d'activité : dépôts et magasins d'archives, espaces dédiés au public (salles de lecture et d'exposition, auditorium, restaurant et cafétéria) et locaux de travail (bureaux et salles de tri).

Une fois prise la décision de construire le bâtiment, les préparatifs sont entrés dans une phase active. Tous les services de la direction des Archives ont été mobilisés en vue de cette opération :

- un comité de pilotage a été créé afin d'assister le directeur dans la programmation des opérations et l'exécution de celle-ci ;
- une chargée de mission a été nommée pour assurer les relations avec le service des immeubles, animer différents groupes de travail et faciliter l'implantation des Archives diplomatiques en Seine-Saint-Denis ;
- le service comptabilité a été mobilisé pour préparer, en relation avec les conservateurs compétents et en liaison avec le service des immeubles, les marchés de déménagement et de désinfection ;

- des réunions et des formations ont été organisées régulièrement pour tenir les agents informés des différentes phases du déménagement et pour les préparer au mieux à ces dernières ;
- une information a été diffusée auprès des lecteurs sur les dispositions prises pour pénaliser le moins possible le public pendant la fermeture de la salle de lecture du Quai d'Orsay.

### **Les opérations de déménagement des fonds et des collections**

La nécessité de libérer certains locaux revendus ou dont le bail devait être résilié et les contraintes de conservation (en particulier la nécessité d'éviter les chocs thermiques pour le transfert des collections reliées) ont été déterminantes dans l'organisation du calendrier de déménagement. Outre deux entreprises spécialisées intervenant alternativement, l'opération a mobilisé l'ensemble des forces de la direction. Un agent du ministère des Affaires étrangères a été désigné responsable du planning : il était chargé de veiller aux disponibilités des agents et de pallier les absences inévitables de dernière minute. Des équipes hebdomadaires ont été constituées selon le schéma suivant : deux agents du ministère des Affaires étrangères au départ et à l'arrivée, un contremaître, un chef d'équipe au départ et un autre à l'arrivée, en plus des manutentionnaires du côté des entreprises. Un lot du marché de déménagement avait été rédigé spécialement pour la prise en charge des collections précieuses, traités, fonds iconographiques, musée, maquettes, fonds cartographique et volumes reliés. Ces collections spécifiques, dix kilomètres linéaires environ, qui englobaient également la bibliothèque, ont été transférées dans des armoires roulantes fermées et équipées de plastazote, à l'exception des cartes transportées filmées dans leurs tiroirs de meubles à plan d'origine.



Les armoires roulantes filmées en instance de départ dans un compactus au Quai d'Orsay  
© Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, Fr. Aujogue, avril 2010

Chaque prise en charge a été réalisée sur la base de trois documents essentiels, à savoir : la fiche de transfert avec les indications de localisation au départ et à l'arrivée ainsi que toutes les informations liées à la prise en charge (bis, déficit, etc.), la fiche de cage ou d'armoire qui constitue une extraction de la fiche de transfert (fiche attachée à la cage ou à l'armoire faisant le détail du contenu avec signalement des anomalies) et, enfin, la lettre de voiture qui reprend les numéros des cages ou armoires transportées, l'indication des salles de départ et d'arrivée, le numéro du plomb qui scelle la porte du camion. Les fiches de cage ou d'armoire ainsi que la lettre de voiture étaient signées par un agent du ministère des Affaires étrangères et le contremaître ou chef d'équipe de la société de déménagement responsable.

L'implantation des collections à l'arrivée a été immédiatement suivie du récolement puis de l'intégration des nouvelles localisations dans le système informatisé de gestion de la salle de lecture, afin de permettre une réouverture rapide des nouvelles salles de consultation. Après une ouverture test en juillet, les collections communicables au Quai d'Orsay ont été définitivement accessibles aux chercheurs en septembre 2009 tandis que le déménagement des collections se poursuivait avec les transferts de Nantes, Colmar et des collections de la bibliothèque. Le bâtiment ayant été réceptionné un mois seulement avant le début des opérations de transfert sans temps de séchage, une attention particulière a été apportée aux contrôles de température et d'hygrométrie.

## **Bilan**

Les difficultés ont été nombreuses et en grande partie liées au déblocage tardif de la situation budgétaire. Les agents ont dû, sans renfort majeur, excepté une aide en vacation, mener toutes les phases de préparation dans des délais serrés, notamment pour les opérations externalisées. Par ailleurs, le déménagement d'autres services du ministère, également lié à l'obligation de libérer des locaux, et les inévitables versements à prendre en charge qui en ont découlé, ont constitué une charge de travail supplémentaire. Si l'on ajoute à cela l'inondation d'un kilomètre linéaire d'archives intermédiaires entreposées en sous-sol qui a nécessité la passation d'un nouveau marché de désinfection, un référé sur un marché, des pannes de monte-charge à répétition au Quai d'Orsay, un camion de déménagement dans le fossé, des travaux de voirie non anticipés, car non

connus, qui ont modifié l'accès au site de La Courneuve, des départs d'agents clefs du projet et, enfin, des perturbations liées au déménagement des agents d'un site historique, prestigieux, en plein cœur de Paris vers une banlieue dépréciée, le tableau pourrait paraître plus que sombre. En réalité, malgré les embûches, le bilan est très largement positif. Les agents parisiens de la direction sont aujourd'hui rassemblés dans des locaux fonctionnels et agréables. Les opérations de transfert qui ont, par nécessité, associé tous les agents, ont contribué à donner une cohésion à l'équipe. Outre la découverte, voire la redécouverte de certains fonds, les collections ont bénéficié d'une évaluation complète de leur état sanitaire et matériel. Le regroupement dans une logique de producteurs facilite les recherches et les chercheurs bénéficient désormais de conditions de travail confortables. Les Archives diplomatiques ont ainsi retrouvé leurs anciens lecteurs auxquels s'ajoute un public nouveau, attiré par les visites et les activités organisées pour mieux faire connaître les richesses de ce patrimoine.

Françoise AUJOGUE

Chargée d'études documentaires principale

Chargée des papiers d'agents et archives privées

Centre des archives diplomatiques à La Courneuve

Ministère des Affaires étrangères et

du Développement international

[francoise.aujogue@diplomatie.gouv.fr](mailto:francoise.aujogue@diplomatie.gouv.fr)

Isabelle RICHEFORT

Conservateur général du patrimoine

Adjointe au directeur des Archives

du ministère des Affaires étrangères et

du Développement international

[isabelle.richefort@diplomatie.gouv.fr](mailto:isabelle.richefort@diplomatie.gouv.fr)